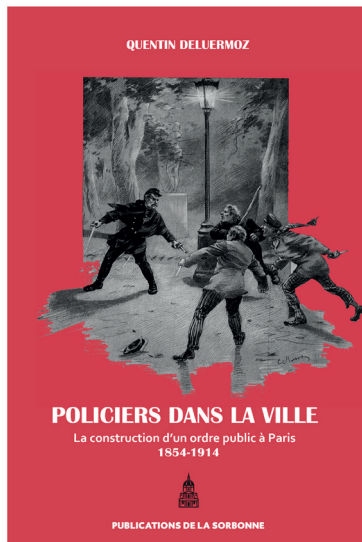


Publications de la Sorbonne
212, rue Saint-Jacques, 75005 Paris
Tél. : 01 43 25 80 15 – Fax : 01 43 54 03 24



POLICIERS DANS LA VILLE

Quentin Deluermoz



En 1854, Napoléon III importe le modèle londonien de police dans la capitale française. La police de contact, visible et quotidienne (on dirait aujourd'hui de « proximité ») s'impose alors pour longtemps dans l'espace parisien. En jouant sur les échelles et les angles d'observation, cet ouvrage entend étudier les mutations d'une relation police-société dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Entre 1854 et 1914, le sergent de ville, devenu gardien de la paix, s'intègre progressivement dans l'espace social, politique et mental parisien, sans que cela implique bien sûr la fin des confrontations ni celle des débats. S'observe en même temps la lente professionnalisation d'une nouvelle force de police, la mise en place d'un ordre public d'un nouveau type, plus intégré, mais qui produit de nouvelles résistances et mises à l'écart, ainsi

que l'émergence d'une perception nouvelle du « quotidien urbain » et de la peur des « apaches ». Ce processus concerne peut-être l'ensemble du territoire français, mais il semble trouver une expression particulière, dans ses formes comme dans son intensité, dans la capitale. Le gardien de la paix parisien devient en effet dans la République des années 1900 un symbole, à l'échelle française et internationale, de ce qui est perçu comme une nouvelle et ambiguë « civilisation urbaine ».

Quentin Deluermoz est maître de conférences en histoire contemporaine à l'université Paris 13, chercheur au CRESC (université Paris 13/Sorbonne-Paris Cité) et chercheur associé au CRH (EHESS). Il travaille sur l'histoire sociale et culturelle des ordres et des désordres au XIX^e siècle, suivant deux directions : les relations police-société dans les capitales occidentales et coloniales ; le moment communard de 1871 (expérience, administration de l'extraordinaire, rapport à la violence). Il a édité *Chroniques du Paris apache*, aux éditions du Mercure de France en 2008 et dirigé, en 2010, le numéro spécial de la revue *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* « Norbert Elias et le XX^e siècle : le processus de civilisation à l'épreuve ».

vient de paraître

Prix : 38€

ISBN : 978-2-85944-698-7

ISSN : 1243-0269

BON DE COMMANDE

à retourner aux

Publications de la Sorbonne

212, rue Saint-Jacques, 75005 PARIS
Tél. : 01 43 25 80 15 – Fax : 01 43 54 03 24
publisor@univ-paris1.fr

POLICIERS DANS LA VILLE

Prix 38 €
ISBN 978-2-85944-698-7
ISSN 1243-0269

Frais d'envoi : 6 € par ouvrage / 1,5 € par ouvrage supplémentaire
Nombre d'exemplaires commandés :

Mme, Mr

Adresse
.....
.....

Code postal
Ville

Date :

Signature :

Veillez libeller votre titre de paiement à l'ordre de
l'Agent comptable de l'Université Paris I – Publications de la Sorbonne

Préface

Comme tout livre important, celui de Quentin Deluermoz se déploie sur de nombreux registres et invite à des lectures multiples, à la fois différentes et complémentaires. Trois au moins me semblent décisives. C'est d'abord, comme le signale son titre, un livre sur l'histoire de la police et des policiers. S'inscrivant dans un chantier qui s'est profondément renouvelé depuis une trentaine d'années¹, il offre des éclairages inédits sur l'exercice de la police dans la France du second XIX^e siècle. De la réforme Pietri en 1854 à celle engagée par Célestin Hennion en 1913, il nous permet de comprendre l'enracinement d'un métier, celui de sergent de ville, que le préfet Debelleyme avait inauguré en 1829. Fort de sa connaissance des archives de la Préfecture de police, Quentin Deluermoz nous guide avec fermeté dans les méandres institutionnels et professionnels d'une fonction : on en comprend l'origine (le modèle londonien et ses avatars), l'organisation et les statuts ; on voit la figure s'inscrire dans l'espace urbain, la formation et la carrière se structurer progressivement, les missions se préciser ; on voit surtout comment l'institution s'attache à inculquer des normes et des valeurs qui finissent par déboucher sur une véritable « étiquette de comportement ». Sur tous ces plans, l'ouvrage constitue une contribution majeure à l'identité et aux « métiers » de police au XIX^e siècle. Il offre de ce fait un remarquable pendant aux travaux d'Haya Shpayer-Makov sur les policiers britanniques de la même période² ou à ceux d'Arnaud Houte sur les gendarmes français³, et apporte d'utiles compléments aux perspectives comparées menées par Clive Emsley pour éclairer l'exercice des polices européennes, à un moment où l'accélération de la professionnalisation croise le procès de démocratisation

- 1 Pour un aperçu d'ensemble sur ce renouvellement historiographique, voir Jean-Marc BERLIÈRE, Catherine DENYS, Dominique KALIFA et Vincent MILLIOT (dir.), *Métiers de police. Être policier en Europe, XVIII-XX^e siècles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008.
- 2 Haya SHPAYER-MAKOV, *The Making of a Policeman. A Social History of a Labour Force in Metropolitan London, 1829-1914*, Burlington, Ashgate, 2002.
- 3 Arnaud-Dominique HOUTE, *Gendarmes et gendarmerie dans le département du Nord (1814-1852)*, Paris, Phénix/Service historique de la gendarmerie nationale, 2000 ; ID., *Le Métier de gendarme au XIX^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.

et celui de médiatisation⁴. Car en s'intéressant à la figure du sergent de ville, Deluermoz s'attaque à ce qui est sans doute l'une des questions majeures de la modernité policière : l'exigence de visibilité, la nécessaire ostentation d'une activité dont l'affichage public vaut pour gage d'efficacité et de légitimité. Visualisation ordinaire du pouvoir, l'uniforme du sergent de ville normalise l'espace et régule les rythmes de la ville, il lie les pratiques de l'ordre et les comportements des classes populaires, polarise les sensibilités collectives à l'égard de la violence ou des nuisances. Il incarne et donne à voir la modernisation de l'institution policière.

Mais à ce premier registre, Deluermoz en associe un second, qui a trait à ce qu'il a été convenu d'appeler l'histoire des représentations. Ayant entamé sa recherche vers la fin des années 1990, à un moment où le « tournant critique » constituait pour beaucoup un horizon théorique stimulant et presque évident, Quentin Deluermoz appartient à cette génération de jeunes chercheurs pour qui le monde des représentations s'imposait tout à la fois comme le socle, la méthode et la matrice de tout questionnement historique. Il est de ceux qui, sans afficher ou s'enfermer dans une quelconque labellisation, a bien saisi que nulle histoire, et *a fortiori* pas l'histoire sociale, ne pouvait faire l'économie d'une analyse en termes de représentations, seule à même d'inscrire les individus, les groupes, les gestes, les comportements, les interactions, dans les cadres sémantiques et les stratifications discursives qui leur donnaient sens en leur temps. En bref qu'il était impossible d'esquiver « l'étude de la construction culturelle du monde social⁵ ». Son livre s'impose à cet égard comme un modèle du genre. Aux représentations internes, aux figures et aux normes collectives produites par une institution policière qui découvre à la fin du siècle les vertus des politiques de « communication », il a su associer un immense massif de sources journalistiques, littéraires, iconographiques, publicitaires, qui toutes mettent en scène les policiers en tenue. L'opération s'avère d'autant plus nécessaire que la police en uniforme, profession « ostensible » s'il en est, se présente comme une représentation en actes, autour de laquelle se livre une complexe bataille de légitimité. Porteuses d'une longue tradition de discrédit, mais engagées alors dans un procès accéléré de démocratisation et de professionnalisation, les figures de l'ordre expriment ici toute leur polysémie : des « braves gens », cicérons municipaux, régulateurs sympathiques et bons enfants du mouvement urbain, mais aussi de sombres brutes, bornées et ivrognes, des fonctionnaires stupides, bornés, bedonnants et inefficaces, ou encore des « flics », instruments aveugles

4 Clive EMSLEY, Barbara WEINBERGER, *Policing Western Europe. Politics, Professionalism and Public Order (1850-1940)*, Londres, Greenwood Press, 1991 ; Clive EMSLEY, *Gendarmes and the States in Nineteenth Century*, Oxford University Press, 1999 ; ID., *Crime, Police and Penal Policies. European Experiences, 1750-1940*, Oxford University Press, 2007.

5 William SEWEL, *The Logics of History. Social Theory and Social Transformation*, Chicago, Chicago University Press, 2005, p. 61.

du pouvoir bourgeois qui suscitent la « haine » du communalard, de l'apache ou du syndicaliste. L'une des grandes forces du livre est de souligner l'ambivalence et la grande complexité de ce discours social⁶ tout en insistant sur la dynamique qui impose progressivement l'acceptation d'un ordre public que le sergent de ville incarne et finit malgré tout par légitimer. On appréciera tout particulièrement la richesse des analyses iconographiques que propose Quentin Deluermoz. Rarement les affiches, les dessins, les publicités auront en histoire fait l'objet d'aussi subtiles déconstructions qui, sans jamais le surinterpréter, « déshabillent » le dessin de ses strates successives d'interprétation et en dégagent une signification, publique et partagée. Il y a là une belle et productive leçon d'herméneutique historique⁷.

Mais c'est au bout du compte sur un dernier registre, plus englobant, que ce livre marquera à mon sens l'historiographie. En dépit des indéniables apports précédemment signalés, l'histoire de la police ou celle des imaginaires sociaux ne sont en un sens que des outils pour Quentin Deluermoz. Sa véritable quête est ailleurs : dans la mise au jour du complexe fonctionnement d'un « monde social » que l'on ne peut réduire à ses dimensions socio-structurelles, mais qu'il convient de penser comme le produit de l'interaction des individus ou des groupes, comme le produit d'une multitude de micro-relations s'inscrivant dans des espaces, des gestes, des situations, des temporalités, des paroles, à la fois toujours singuliers et historiquement saisissables. Ce champ mobile d'interactions sociales, le livre le traque dans la notion d'ordre public, qui voit les sociétés urbaines, les tensions politiques et les normes de comportement se recouvrir et se télescoper dans un processus qui a bien sûr à voir avec le procès de « civilisation⁸ ». Au travers de l'étude de soixante années de relations, de représentations et d'échanges entre les policiers en tenue et les populations parisiennes, il met en scène un nœud interrelationnel, un *nexus*⁹ complexe mais dont l'enchevêtrement dessine une

6 J'emploie l'expression dans le sens que lui a donné Marc ANGENOT dans *1889 : un état du discours social*, Longueuil, Le Préambule, 1989, p. 13 : « Tout ce qui se dit et s'écrit dans un état de société ; tout ce qui s'imprime, tout ce qui se parle publiquement ou se représente aujourd'hui dans les médias électroniques. Tout ce qui se narre et s'argumente, si l'on pose que narrer et argumenter sont les deux grands modes de mise en discours. Ou plutôt, appelons "discours social" non pas ce *tout* empirique, cacophonique à la fois et redondant, mais les systèmes génériques, les répertoires topiques, les règles d'enchaînement d'énoncés qui, dans une société donnée, organisent le *dicible* – le narrable et l'opérable – et assurent la division du travail discursif. »

7 Sur la nécessité de dégager un sens « public », je me permets de renvoyer à mon texte « L'imprimé, le texte et l'historien : nouvelles questions, vieilles réponses ? », *Romantisme. Revue du XIX^e siècle*, n° 143, 2009, p. 93-99.

8 Signalons que Quentin Deluermoz a récemment dirigé le numéro spécial « Norbert Elias et le vingtième siècle. Le processus de civilisation à l'épreuve » de la revue *Vingtième Siècle* (n° 106, 2010, 320 pages).

9 Je n'emploie pas ce terme dans le sens, intéressant par ailleurs, que lui a donné Michel-Louis Rouquette dans *Sur la connaissance des masses (Essai de psychologie politique)*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1994) ou dans *La Pensée sociale* (Toulouse, Érès, 2010), qui le définit comme

figure historique remarquable : la construction et l'institutionnalisation, dans la rue parisienne de la fin du XIX^e siècle, d'un ordre public partagé et stabilisé. Et ce nœud est ici mis en œuvre de façon exemplaire : il est d'abord documentaire tant Quentin Deluermoz a su varier les sources, mobiliser et croiser les littératures normative, professionnelle, institutionnelle, récréative, publicitaire, fictionnelle, etc. Il est tout autant théorique et méthodologique : on notera l'usage souple et pertinent de la critique littéraire (l'œuvre majeure et encore trop peu connue de Jean-Claude Vareille¹⁰) et surtout des sciences sociales : sociologie éliasiennne, sociologie de la police (Dominique Monjardet), anthropologie culturelle (Victor Turner, Clifford Geertz), interactionnisme symbolique (Howard Becker). Il s'inscrit surtout dans l'objet même de l'enquête, les relations et interactions ordinaires entre police et population, saisies *in situ* et au ras du sol dans la matière même du travail social de police, à des angles d'observation et à des échelles d'analyse divers, dans un cadre spatial (la ville peu à peu haussmannisée) et politique évolutifs, marqué par des tensions, des conflits, des violences dont certaines sont extrêmes (la Commune de Paris et sa répression). Pour autant, malgré la complexité de l'objet, le livre montre très clairement comment se compose et se recompose en permanence, d'un côté comme de l'autre de la relation, une acception vaille que vaille partagée et stabilisée de l'ordre public. Fondé sur l'exploitation des dossiers demeurés inédits des « victimes du devoir », le dernier chapitre étudie une situation-symbole qui éclaire rétrospectivement toute la démarche, puisqu'elle montre comme cette « production policière », orchestrée par l'institution et porteuse de ses normes, est inscrite dans l'espace topographique et social de la ville, au travers d'un grand rituel collectif (les funérailles de gardiens de la paix) qui formalise la relation police/société et l'inscrit dans une dimension cérémonielle. Insistons pour finir sur une heureuse contradiction : si Deluermoz insiste à juste titre sur la complexité de son objet et de sa démarche, il le fait sans jargon et sans jamais se départir d'une langue claire et limpide, ce qui est, là aussi, le propre des grands livres.

Dominique KALIFA
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
(Centre d'histoire du XIX^e siècle)

un mot, un symbole ou un slogan fortement fédérateur, capable de cristalliser ou de précipiter des émotions mobilisatrices. Je l'emploie plus simplement pour désigner un nœud quasi indéfectible de représentations, de paroles, d'affects, d'interactions sociales, dont la nature atomisée ou diffractée n'empêche pas l'identification comme figure historique.

10 Cf. la rapide présentation que j'en ai donnée dans « L'œuvre de Jean-Claude Vareille et l'histoire culturelle du XIX^e siècle », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n° 13, 1996, p. 133-136.

Introduction

« Une société se définit par ses alliages et non par ses outils »

G. DELEUZE, F. GUATTARI, *Mille plateaux*

« Le trottoir est plus à moi qu'à vous et si vous n'étiez pas trois je me chargerais de votre affaire. » D'après le registre du commissariat de Belleville, c'est en ces termes que Martial Vialle, un ouvrier sellier de 32 ans, aurait expliqué à trois gardiens de la paix du quartier la raison pour laquelle il venait de les bousculer, rue de Pali-Kao la nuit du 15 juin 1873¹. Il les aurait ensuite traités de « canailles, voleurs, polissons, coquins », insultes qui, selon le rapport adressé le lendemain matin au commissaire, ont motivé son arrestation immédiate. Ces tensions, banales, constituent l'ordinaire des mains courantes des commissariats.

Des enjeux plus larges s'expriment pourtant derrière ce caractère d'évidence. La référence au « trottoir » le suggère d'emblée : à cette époque, ce morceau de ville ne sépare en effet les piétons des voitures que depuis une vingtaine d'années, et manifeste la plus grande rationalisation de l'espace urbain². Il apparaît ici en même temps rapidement approprié par les habitants. Il est vrai que la scène se déroule à Belleville, un quartier « populaire », intégré depuis à peine treize ans à la capitale et qui se distingue par une très forte identité territoriale. Martial Vialle, ouvrier qualifié, né dans ce qui est devenu le 20^e arrondissement et habitant depuis deux ans au n° 72 de la rue où se sont déroulés les faits, est un bon représentant de la population du quartier. L'altercation se déroule en outre en 1873, deux ans à peine après les événements de la Commune, et la méfiance à l'égard de la police reste sans doute tenace dans ce quartier qui fut un haut lieu de la lutte communarde. Elle a lieu la nuit, scansion faite d'ombre et d'isolement, qui facilite la vivacité des résistances. On comprend mieux l'opposition à ces « représentants de l'État »,

1 Archives de la préfecture de Police, Répertoire du commissariat de Belleville, 1871-1873.

2 Le premier apparaît rue de l'Odéon en 1781, mais la diffusion des trottoirs ne commence réellement qu'avec la loi du 7 juin 1845. Les quartiers excentriques sont évidemment les derniers concernés (voir B. Landau, « La fabrication des rues de Paris au XIX^e siècle », *Les Annales de la recherche urbaine*, (57-58), déc. 1992-mars 1993, p. 24-45).

au sens propre, qui apparemment ne faisaient que marcher. Mais ne faisaient-ils *que* marcher ? S'ils ne respectent pas exactement les consignes officielles, puisqu'ils sont trois et non deux comme l'impose le règlement du service, ce déplacement s'inscrit dans le cadre de leur service d'îlotage : ils sont surpris pendant une tournée, alors qu'ils suivent continûment l'ensemble de rues qu'ils ont à parcourir. Leur déambulation physique et ostensible n'est pas anodine, et cette marche assurée, répétitive et constante, transforme sans doute de manière imperceptible la nature et la signification de l'espace parcouru – jusqu'à ce qu'une résistance révèle le processus. Deux appropriations spatiales concurrentes s'affrontent donc dans cette banale altercation. Si l'ouvrier mobilise pour l'occasion des images consacrées de la figure policière, écho au stéréotype de l'agent « vidocquien », mi-policier, mi-malfaiteur, force reste aux gardiens, qui procèdent à son arrestation et peuvent en proposer, le lendemain et à deux cette fois, une justification cohérente. Le commissaire demeure méfiant : suivant les consignes préfectorales ressassées depuis une trentaine d'années, il laisse le prévenu répondre. Ce dernier ne nie pas les faits et reconnaît avoir « injurié les agents ». En dépit de son aveu, l'homme est finalement « laissé libre », selon la mention indiquée au bas de la notice, montrant que des aménagements s'opèrent après coup au commissariat.

Derrière ce récit d'une rencontre banale se dévoile donc un monde en tension fait d'appartenances, de réseaux sociaux, de transformations urbaines, d'institutions, de types de police, de hiatus, d'imaginaires, de contextes politiques... Et se pose une question : à qui, des policiers ou des habitants, appartient l'espace urbain ? Ou plus exactement, comme le suggère la résolution de l'affaire, quel espace partagé se construit entre eux, selon quels luttes, échanges et renoncements ? Tel est l'objet de ce livre.

La nouvelle police municipale : visibilité, confrontation et échange

La question n'est pas neuve, et encore moins à Paris. En matière de police, la France du XIX^e siècle apparaît marquée de forces plurielles, aux autorités souvent locales. La capitale française est dans ce cadre un territoire où le problème de l'ordre public se pose depuis longtemps de manière exceptionnelle, et qui se distingue, au moins depuis la création de la lieutenance générale au XVII^e siècle, par une présence particulière de forces de l'ordre variées³. La meilleure trace, pour le XIX^e siècle, en est l'existence de la préfecture de Police. Créé en 1800 par Napoléon Bonaparte, cet organisme unique en son genre

3 Sur les mutations de l'organisation policière et de ses rapports avec les Parisiens au XVIII^e siècle, voir notamment P. Piasenza, « Juges, lieutenants de police et bourgeois à Paris aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Annales HSS*, (5), 1990, p. 1189-1217.

bénéficie d'un statut à part, entre organisme municipal et organisme d'État. Le préfet de police, nommé par le pouvoir central, a en charge toute la police parisienne et apparaît comme une sorte de maire de Paris face au conseil municipal. De plus, le financement de cette police se fait pour moitié par chacune des deux autorités, ce qui lui procure des moyens exceptionnels : les effectifs et le budget sont plus importants, l'administration plus efficace que partout ailleurs. Cette position privilégiée fait de Paris un laboratoire en matière de modernité policière⁴.

Résultat de la superposition des politiques municipales et préfectorales, l'ordre quotidien de la rue est marqué par ces héritages et ces capacités. Il est alors assuré par des commissaires et des inspecteurs en civil, mais aussi, à partir de 1829, par des policiers en tenue créés par le préfet Debelleye pour améliorer les relations entre la police et les habitants. D'autres forces, militaires ou quasi militaires, mais toujours sous l'autorité au moins partielle du préfet, interviennent, comme l'armée, la garde nationale, la garde municipale ou la gendarmerie. Leurs modalités d'action sont proches : certains exercent une fonction de surveillance de planton, quand d'autres – l'essentiel – effectuent depuis les postes des patrouilles régulières dans la ville. Les inspecteurs de police, fondus dans la foule, interviennent enfin plus localement. En dépit de cette complexité, Paris est bien, dès le début du XIX^e siècle, marquée par la présence établie des forces de l'ordre.

Sous le Second Empire pourtant, en septembre 1854, la police municipale connaît une importante réforme, encore négligée des historiens, qui transforme en profondeur son fonctionnement et son rapport aux habitants. Elle est inspirée directement de celle menée par Robert Peel à Londres en 1830⁵. Les policiers en tenue de la préfecture de Police deviennent les principaux acteurs de l'ordre parisien, et, sans abandonner complètement leurs anciennes activités, expérimentent un nouveau principe d'action : chaque agent se voit assigné un ensemble fermé de rues appelé « îlot », qu'il parcourt en boucle pendant plusieurs heures, avant de céder sa place à un collègue. Afin de connaître parfaitement la géographie des lieux et leurs habitants, les mêmes agents restent affectés plusieurs années à leur îlot. La rotation des tournées est organisée de manière à ce que chaque îlot soit marqué en permanence, de jour comme de nuit, par une présence policière. Paris entre dans « la nouvelle dynamique de l'ordre⁶ » fondée sur la visibilité, la proximité et le mouvement : l'ensemble des rues de la capitale est désormais parcouru de manière

4 Voir J.-M. Berlière, *Le Monde des polices en France, XIX^e-XX^e*, Bruxelles, Complexe, 1997.

5 Contrairement à la France, la bibliographie sur le sujet est abondante. Un des derniers travaux sur le sujet est celui d'E. Reynolds, *Before the Bobbies : The Night Watch and Police Reform in Metropolitan London, 1720-1830*, Stanford, Stanford University Press, 1998 ; et A.T. Harris, *Policing the City : Crime and Legal Authority in London, 1780-1840*, Columbus, Ohio State University Press, 2004.

6 M. Bernard, « La nouvelle dynamique de l'ordre ». *Les réalités parisiennes sous le Second Empire*, DEA sous la direction de M. Perrot, université Paris-VII, 1983.

continue par un policier « ostensible » (selon les propres termes de la préfecture), au contact direct des habitants. Ces nouvelles dispositions bouleversent inévitablement les modes d'appropriation et d'occupation de la rue, ainsi que les relations entre ces agents et les habitants.

Le changement est d'autant plus important que les confrontations et les échanges perdurent. Comme l'indique le cas de Martial Vialle, ces policiers et ces modes d'action survivent au régime qui les a fait naître. Le service est interrompu quelques semaines en 1870, comme à chacun des changements de régime au cours du XIX^e siècle, mais cette rupture est la plus courte du siècle. En dépit du passage de l'appellation de « sergents de ville » à celle de « gardiens de la paix », la réforme de 1854 demeure la référence première et l'organisation du service reste identique. Cette police s'affirme même de plus en plus sous la III^e République et se prolonge jusque dans les années 1930. Bien que marquée par les évolutions politiques, elle s'inscrit dans une temporalité longue.

Fait notable, ce type de police inspiré du modèle londonien n'a véritablement été mis en place qu'à Paris. Son importation poursuit ainsi la tradition policière française et renforce l'originalité de Paris en la matière. Deux ans avant la réforme de 1854, la ville de Lyon avait pourtant tenté d'implanter ce même modèle de police. Mais il n'a jamais pu être pleinement réalisé et le préfet du Rhône a fini par y renoncer au bout de vingt ans. Les liens entre cette forme de police et la nature métropolitaine de la capitale sont sans doute plus forts qu'on ne croit et doivent être réinterrogés.

Des évolutions apparaissent d'ailleurs. En août 1910, le gardien de la paix François Pelleter est tué, rue Réaumur, au cours d'une arrestation difficile. Très vite, selon une pratique installée depuis une dizaine d'années, des funérailles publiques sont organisées. L'éloge funèbre du vice-président du conseil municipal, Maurice Quentin, explicite le *credo* du moment :

Au nom de la ville de Paris, je viens saluer la dépouille mortelle du brave Pelleter, victime de son dévouement. [...] Alors qu'un forcené menace la foule d'une arme redoutable, [il a agi] avec cet instinct de bonté et de bravoure qui fait le fond de l'âme parisienne. [C'est pourquoi] le cœur de la capitale a tressailli devant cette tombe⁷.

Les gardiens de la paix semblent au début du siècle devenus un emblème de la capitale, et, à travers elle, d'une civilisation menacée par de nouveaux dangers. Entamée avec la réforme de 1854, l'enquête se clôt au début des années 1910, avec l'affirmation de ce nouveau type de relation. D'autres phénomènes

7 Éloge funèbre du gardien de la paix Pelleter, reproduit dans le *Bulletin Municipal Officiel* du 23 août 1910 (archives de la préfecture de Police, dossiers « Victimes du devoir »). Pour plus de concision, nous utiliserons désormais les abréviations *BMO* pour le *Bulletin Municipal Officiel*, et *APP* pour les archives de la préfecture de Police.

confirment ce cadrage chronologique : en 1913, le préfet de police Célestin Hennion entame une importante réforme qui, sans remettre en cause la circulation policière, redessine l'ensemble de l'organisation des services sur le terrain. Le premier conflit mondial, l'année suivante, vient surtout modifier les habitudes et les certitudes qui se sont progressivement tissées entre les policiers ostensibles et les Parisiens.

Il convient donc de se demander ce qui s'est passé entre le moment où le policier ostensible devient le principal acteur de l'ordre parisien et celui où il apparaît comme un symbole de la capitale et de ses fonctions. Il n'est d'ailleurs pas sûr que l'évolution soit aussi linéaire : peut-on mettre sur un même plan la réforme de 1854, le micro-conflit territorial en 1873 et l'affichage public d'une relation de confiance en 1910 ? Ne correspondent-ils pas plutôt à trois regards qui se croisent mal, suggérant alors un changement plus complexe et contrasté ? Dès lors, quels liens entretiennent-ils entre eux, et quelles sont les relations entre policiers en tenue et habitants, à Paris, entre 1854 et 1913 ?

L'objet du présent travail est donc l'étude d'une relation police-société, saisie à travers la relation entre un type d'agent et la population d'un territoire donné. Pour cela, il faut aborder les conditions qui ordonnent la rencontre, la manière dont chacun perçoit l'autre, les échanges, les résistances et les évitements qui les associent, les implications institutionnelles, sociales et culturelles en jeu, mais aussi observer ce qui se produit dans cette interaction. Il est nécessaire dans ce but de multiplier les angles (représentations, institutions, pratiques) et les échelles d'analyse, qu'elles soient spatiales (du coin de la rue à la capitale européenne) ou temporelles (du bref instant de la rencontre au temps long de l'État).

Cette approche permet en premier lieu d'approfondir la connaissance des acteurs en présence. En les saisissant dans leur confrontation, il devient possible d'aborder des aspects qui ne se révèlent pas, ou peu, dans des approches plus statiques.

Elle amène en second lieu à étudier les influences réciproques entre des protagonistes parfois perçus séparément : dans quelle mesure cette nouvelle police pèse-t-elle (ou non) sur la société parisienne ? Et dans quelle mesure l'institution policière est-elle sensible (ou non) aux diverses sollicitations du corps social ?

À partir de ces interactions, elle invite enfin à appréhender un état de la relation police-société. Les protagonistes obéissant à des dynamiques et des temporalités décalées, répondre à cette question semble en fait illusoire si on la considère à un moment donné. En revanche, il est possible de saisir, au croisement de ces temporalités et de ces actions multiples, une évolution d'ensemble de la relation, qui correspond alors à une mutation plus lourde du rapport à l'ordre public, et à travers elle de la société, qu'il devient possible de questionner. À la fois ville et capitale, Paris, avec sa situation particulière sur le plan politique, urbain et policier est un lieu d'observation original, révélateur de mutations qui marquent finalement l'ensemble du territoire, tout en étant spécifique dans son intensité et ses formes.

Historiographies

Ce faisant, ce livre s'inscrit dans trois chantiers historiographiques, le premier étant évidemment celui de l'histoire de la police. Véritablement entamée vers la fin des années 1980, la recherche historique sur cet « objet sale » a connu un intense développement depuis une vingtaine d'années⁸. À la suite des recherches pionnières de Jean-Marc Berlière⁹ sur la III^e République, les travaux se sont penchés sur la fin du régime républicain et la transition avec le régime de Vichy, tandis que la sociologie de la police affinait la connaissance de ses rouages contemporains¹⁰. En amont, les XVII^e et XVIII^e siècles ont fait l'objet d'un intense travail collectif permettant notamment de rompre avec des ruptures trop vite proclamées¹¹. Les autres forces de l'ordre ont donné lieu à d'importantes recherches, comme la garde nationale parisienne ou encore la gendarmerie, objet d'un vaste chantier lancé en 2000¹². Les approches sur la force publique, de fait, ont été renouvelées. Les études sur les institutions et les administrations policières se sont poursuivies, la connaissance des espaces éloignés du centre parisien s'est enrichie tandis qu'ont émergé les premiers travaux comparatifs¹³. Mais ce sont surtout les propositions d'histoire sociale de la police qui ont été réalisées, que ce soit par l'étude de la production de savoirs policiers, des statuts sociaux des agents, ou des processus de « profession-

- 8 C. Emsley, H. Reinke, R. Lévy, « Les polices aux XIX^e et XX^e siècles : aperçus sur les historiographies anglaise, allemande et française », *Cahiers de la sécurité intérieure*, (17), 1994, p. 13-33.
- 9 J.-M. Berlière, *L'Institution policière en France sous la Troisième République*, Dijon, Université de Bourgogne, 1991, 3 volumes.
- 10 J.-M. Berlière, *Les Policiers français sous l'occupation*, Paris, Perrin, 2001 ; pour la sociologie, l'œuvre de Dominique Monjardet a joué un rôle décisif (D. Monjardet, *Ce que fait la police. Sociologie de la force publique*, Paris, La Découverte, 1996). Les travaux des membres du CESDIP prolongent cette analyse sociologique de la police (René Lévy, Frédéric Ocqueteau, Fabien Jobard, Geneviève Pruvost...). Au croisement de l'histoire et de la sociologie sur la période contemporaine, on peut souligner le travail d'E. Blanchard, *Encadrer des « citoyens diminués »*. *La police des Algériens en région parisienne (1944-1962)*, thèse d'histoire sous la dir. de J.-M. Berlière, université de Bourgogne, 2008.
- 11 Il s'agit notamment des travaux de V. Denis, C. Denys, et V. Milliot. Les ouvrages et travaux collectifs rendent compte de cette activité. Voir par exemple C. Denys, V. Milliot, « Espaces policiers, XVII^e-XX^e siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine (RHMC)*, (50), janv.-mars 2003 ; et V. Milliot (dir.), *Les Mémoires policiers, 1750-1850. Écriture et pratiques policières du Siècle des Lumières au Second Empire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2006.
- 12 M. Larrère, *La Garde nationale de Paris sous la monarchie de Juillet. Le pouvoir au bout du fusil ?*, thèse sous la direction d'A. Corbin, université Paris-I, 2000 ; L. Girard, *La Garde nationale, 1814-1871*, Paris, Plon, 1964. Pour un aperçu des résultats des travaux sur la gendarmerie, voir J.-N. Luc (dir.), *Histoire de la maréchaussée et de la gendarmerie. Guide de recherches*, Maisons-Alfort, SHGN, 2005.
- 13 Voir par exemple M. Vogel, *Les polices des villes entre local et national : l'administration des polices urbaines sous la Troisième République*, thèse, université de Grenoble, 1993. J.-J. Gleizal, J. Domenach, C. Journès, *La Police : le cas des démocraties occidentales*, Paris, PUF, 1994 ; J.-M. Berlière, D. Peschanski, *Polices et pouvoirs au XX^e siècle : Europe, États-Unis, Japon, Bruxelles*, Complexe, 1997.

nalisation » qui tentent de les ordonner¹⁴. Dans la continuité des analyses d'Arlette Farge, d'autres travaux ont davantage intégré l'examen des modes de régulation sociale et compliqué la notion de « contrôle social », invitant alors à repenser les catégories d'analyse¹⁵.

En centrant l'étude sur un agent phare du monde policier du XIX^e siècle, le policier ostensible et quotidien de Paris, cette recherche s'inscrit dans ce travail d'ensemble. Elle poursuit en effet la connaissance des mondes policiers, puisque ce corps encore mal connu permet d'interroger la notion globale de « police » (ils la représentent) tout en dégagant les acteurs singuliers et les rouages complexes qui la composent. Elle nourrit l'examen d'un « monde des polices » fait de tensions, de liens et décalages entre différents services, soumis à des circulations comme à des temporalités multiples¹⁶. Elle invite également à reconsidérer la chronologie en portant le regard sur un XIX^e siècle un peu délaissé par les études sur la police, et sur un Second Empire qui fait plus particulièrement figure de vide historiographique¹⁷. Selon une rupture largement consacrée, ce dernier est généralement décrit comme autoritaire et « policier », la Troisième République apparaissant comme la source de la modernité à venir¹⁸. Or cette police visible et offerte au public est bien mise en place en 1854, puis reprise par le régime suivant. Il ne s'agit pas de proposer une « réhabilitation » du Second Empire, vaine, mais de prendre le sujet où il commence. Cela invite à la fois à mieux comprendre les spécificités de ce régime et à discuter la nature même de cette forme de police. Mais l'originalité de la démarche, si l'on peut dire, consiste surtout à considérer l'institution policière dans son rapport au corps social en général, c'est-à-dire à déplacer le regard de l'intérieur de l'institution vers ses zones de contacts avec la société. Sans négliger les cohérences propres à l'administration, cette focale, à vrai dire inévitable pour une police représentant l'ordre au contact quotidien des habitants, permet alors de saisir

- 14 Voir par exemple A.-D. Houte, *Le Métier de gendarme au XIX^e siècle*, Rennes, PUR, 2010. Pour le XIX^e siècle, les travaux sur Bertillon sont anciens, mais se prolongent, voir M. Kaluszynski, « Alphonse Bertillon et l'anthropométrie » dans *Maintien de l'ordre et polices en France et en Europe au XIX^e siècle*, P. Vigier (dir.), Paris, Créaphis, 1987, p. 269-285 ; I. About, *La police des identités. Histoire comparée d'une administration d'État en France et en Italie*, thèse sous la dir. de G. Noiriel, Institut universitaire de Florence, 2008. Pour le XVIII^e siècle, voir V. Milliot, *Les Mémoires policiers, op. cit.*
- 15 A. Farge, *La Vie fragile. Violence, pouvoirs et solidarités à Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Hachette, 1986. Pour le XIX^e siècle, voir A. Nugues-Bourchat, *La Police et les Lyonnais au XIX^e siècle*, Grenoble, PUG, 2010.
- 16 J.-M. Berlière, *Le Monde des polices en France, XIX^e-XX^e*, Bruxelles, Complexe, 1997.
- 17 La monarchie de Juillet a suscité plus de travaux, comme ceux de Jean Tulard (*La Préfecture de Police sous la monarchie de Juillet*, Paris, 1964) ou d'Annie Lauck (*Les représentations de la police parisienne de la Restauration à la monarchie de Juillet (1814-1832)*, thèse sous la direction d'A. Corbin, université Paris-I, 1996. M. Bernard, *Les Réalités policières sous le Second Empire*, DEA sous la direction de M. Perrot, université Paris-VII, 1983 ; J.-M. Berlière, *Le Monde des polices en France, op. cit.*
- 18 Voir H.-C. Payne, *The Police State of Louis Napoléon Bonaparte*, Seattle, University of Washington Press, 1966.

les frontières de cette institution, de mieux en comprendre la nature et d'interroger sa capacité à transformer le monde social. En même temps, elle fait des individus « ordinaires » et du corps social, souvent objets du travail institutionnel, des acteurs à part entière de son activité.

Ces remarques mènent au second chantier, l'histoire de l'espace parisien. Il s'agit cette fois d'un domaine ancien, classique, qui n'a cessé de se renouveler. L'histoire politique et administrative de la capitale, celle de sa composition sociale, de sa culture ou de son paysage urbain font l'objet d'une abondante bibliographie et ont été synthétisées dans des ouvrages collectifs de référence¹⁹. Les recherches se poursuivent par ailleurs, qu'il s'agisse d'étudier son poids à l'échelle européenne, d'observer les visages pluriels de la population, les migrations qui la composent, mais aussi ses représentations sociales, ses rythmes ou son vécu²⁰... La liste n'est pas exhaustive : laboratoire privilégié de tous les types d'études, Paris semble tout à la fois se dilater et se morceler sous le poids des regards.

Dans ce foisonnant chantier, l'intérêt du présent travail peut paraître plus mince. Il tient d'abord à ce que le cadre spatial n'y est pas artificiel ou neutre, mais bien un élément à part entière de l'analyse. Pour comprendre comment la préfecture organise son espace, il faut en effet s'intéresser au « Paris de la préfecture de Police », c'est-à-dire voir la manière dont elle prend en charge la capitale, mais aussi s'intéresser aux limites de son ressort, aux frontières qui séparent Paris *intra muros* de sa banlieue ou celles qui partagent les quartiers de police. Se dessine là une définition policière de la ville qui recoupe mal les autres frontières administratives. Loin d'être négligeables, de tels décalages, au croisement des conceptions administratives et de l'organisation de la vie urbaine constituent bien une dimension à part entière de la ville²¹. La question principale est cependant de savoir quel « Paris » se donne à voir dans ces limites d'action : espace politique, siège du gouvernement et lieu des révolutions, espace de sociabilité et d'occupation de la rue, espace social aux contours contrastés, espace sensible des sons et des odeurs, espace matériel des rues et des bâtiments, espace imaginaire de la grande ville et de la « modernité ». Notre étude amène ainsi à interroger à nouveau, depuis cette relation, ce qu'est

19 Voir G. Duby, et M. Agulhon, *Histoire de la France urbaine*, t. IV, *La Ville de l'âge industriel*, Paris, Seuil, 1980, p. 72-155, ou encore les nombreux volumes de la série de la *Nouvelle Histoire de Paris*.

20 C. Charle, D. Roche (dir.), *Capitales culturelles, capitales symboliques, Paris et les expériences européennes XVIII^e-XX^e siècles*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002 ; J.-L. Robert, D. Tartakowsky, *Paris le peuple, XVIII^e-XX^e siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999 ; J.-C. Farcy, A. Faure, *La Mobilité d'une génération de Français. Recherche sur les migrations et les déménagements vers et dans Paris à la fin du XIX^e siècle*, Paris, INED, cahier 151, 2003 ; K. Stierle, *La Capitale des signes. Paris et son discours au XIX^e siècle*, Paris, MSH, 2001 ; S. Delattre, *Les Douze Heures noires, la nuit à Paris au XIX^e siècle*, Paris, Fayard, 2005 ; J. El Gammal, *Parcourir Paris du Second Empire à nos jours*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2001.

21 Le constat est dressé par P. Saunier : « Quelques éléments sur l'étude du quartier en histoire urbaine », *RHMC*, 1993.

l'« espace parisien » : à la fois cohérent et pluriel, matériel et représenté, conçu et vécu, soumis à des évolutions propres comme à des pulsations externes. Elle reprend certaines propositions venues de plusieurs sciences sociales (géographie, anthropologie, sociologie) qui invitent à ne pas se contenter d'une définition « figée » des cadres spatiaux, mais à les considérer comme une construction complexe aux assises plurielles²². Il ne s'agit donc pas de mieux connaître Paris ou d'en proposer une image plus « vraie », mais de voir quels aspects se dégagent dans cette confrontation et comment ils évoluent. Il est alors possible, au cœur des mille plateaux spatiaux et temporels qui composent maladroitement « Paris », d'en discerner certaines spécificités comme les dynamiques plus amples qui la traversent.

Il convient dans ce but d'interroger ce qui se noue concrètement dans cette relation. Le regard se déplace vers un horizon plus large, le troisième chantier, celui d'une histoire sociale et culturelle de l'ordre public au XIX^e siècle. L'appellation « sociale et culturelle » vaut surtout par l'ouverture suggérée du questionnement²³. L'idée, suivant des propositions déjà anciennes émises par Roger Chartier, est de partir d'une analyse des objets eux-mêmes, pour aborder les découpages sociaux en usage, les représentations du monde qui les ordonnent et la dynamique des relations sociales dans laquelle ils sont pris. Il s'agit, en gros, d'agripper la singularité de cet objet – ici, la relation – dans sa tension avec un univers social et culturel spécifique, pour les étudier l'un comme l'autre.

Sans entrer dans les détails d'une histoire complexe, cette démarche s'inscrit dans un déplacement plus large du questionnaire qui, de manière lente, a marqué la plupart des sciences humaines, voire des sciences dites « dures²⁴ ». Elle s'est traduite, notamment en histoire, par le renoncement à une approche « scientiste » (quoique le terme soit trop fort) et globalisante des sociétés, à partir de découpages préétablis, pour une démarche qui réévalue le rôle des acteurs, des échelles d'analyse, des rapports entre les représentations collectives et le

22 Voir le « tournant géographique » évoqué par Marcel Gauchet dans le numéro spécial du *Débat*, intitulé « Nouvelles géographies » (Paris, n° 92, nov.-déc. 1996, p. 42.) Pour la géographie, voir notamment A. Frémont, *La Région, espace vécu*, Paris, PUF, 1976 ; et J. Lévy, M. Lussault (dir.), *Logiques de l'espace, esprit des lieux. Géographies à Cerisy*, Paris, Belin, 2000. Pour l'histoire, voir le rappel de Daniel Roche « L'espace et les historiens », communication au colloque *Les Espaces de l'homme*, Collège de France, 14 et 15 octobre 2003. Mais ce changement de perspective, tôt évoqué, s'est affirmé depuis une dizaine d'années. M. Garden, *Lyon et les Lyonnais au XVIII^e siècle*, Paris, Les Belles Lettres, 1970 ; J. Revel, B. Lepetit, *Jeux d'échelles, de la micro-histoire à l'expérience*, Paris, Seuil, 1996.

23 R. Chartier, « Le monde comme représentation », *Annales ESC*, n° 6, 1989, p. 1505-1520.

24 Même si le terme de « paradigme » est discutable, voir M. Gauchet, « Changement de paradigme en sciences sociales ? », *Le Débat*, n° 50, mai-août 1988. Pour la sociologie, voir le bilan de Ph. Corcuff, *Les Nouvelles Sociologies*, Paris A. Colin, 2004 ; pour l'anthropologie l'introduction de M. Augé, *Pour une anthropologie des mondes contemporains*, Paris, Aubier, 2004. Est-ce vraiment un hasard si, au même moment, les sciences dites « dures » connaissent des secousses semblables ? En 1987, *La Théorie du chaos* de James Gleick rendait visible le glissement d'une science à rationalité absolue à une science à rationalité limitée qui s'affirmait depuis une dizaine d'années.

monde social²⁵. En dépit des nombreux appels d'intention, elle n'a pas acquis de véritable cohérence ou de visibilité. Cela tient aux refus qu'elle a suscités, mais aussi au fait qu'elle ait été utilisée de diverses manières, selon des traditions, des besoins et des questionnements propres (suivant les projets d'une histoire « culturelle », « sociale » ou « politique »), produisant un paysage historiographique à l'étiquetage difficile. La démarche a donné lieu, pour un large XIX^e siècle, à des travaux importants sur la guerre, le crime, les déviances, le genre, les groupes sociaux ou les sensibilités. En portant sur un agent incarnant au contact direct des Parisiens une institution aux enjeux intenses, la présente recherche permet d'aborder concrètement les liens et décalages entre les représentations sociales, les pratiques et les institutions. Surtout, la plupart des travaux signalés ont eu tendance à s'inscrire dans le registre de l'extra-ordinaire ou du dramatique, avec des résultats très riches. Dans le cas du policier en tenue, personnage banal de la vie urbaine, il s'agit au contraire de faire une histoire relationnelle et compréhensive de l'« endroit du décor », un endroit du décor qui n'apparaît ni vide, ni inerte et qui se constitue progressivement comme tel. L'objectif est donc l'étude de la mise en place d'un ordre urbain quotidien – sachant qu'il faudra se demander de quel « ordre » et de quel « quotidien » il s'agit²⁶.

Documentation

Cette approche pose avec une particulière acuité la question des moyens d'accès : il est en effet impossible d'aborder l'ensemble des éléments en jeu et il faut trouver des angles qui permettent de les appréhender de l'intérieur, avec pertinence. Le problème est redoublé pour notre période par les lacunes des archives : les incendies communards et les logiques postérieures de conservation ont produit d'importants déséquilibres documentaires. Trois orientations ont donc été privilégiées en fonction de leur pertinence, de la disponibilité des sources et de la richesse interprétative.

La première concerne l'étude des représentations sociales, à vrai dire inévitable pour une police visible et offerte au public. Le terme a donné lieu à des significations diverses ou controversées et appelle quelques clarifications. Nous entendons par là l'étude de la manière dont un groupe social, de taille variable, perçoit l'objet de la représentation, et ainsi se l'approprie : il donne alors à voir

25 Considérant, au-delà des oppositions constantes, les déplacements opérés et ces échanges entre les histoires sociales et culturelles, Dominique Kalifa propose de parler plus simplement d'« histoire sociale » pour désigner cette manière de faire commune : D. Kalifa, « L'histoire culturelle contre l'histoire sociale ? », in L. Martin, S. Venayre (dir.), *L'Histoire culturelle du contemporain*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2005, p. 75-85.

26 L'absence plus générale de travaux sur cette question a été soulignée dans J.-C. Farcy, *Histoire de la justice française de la Révolution à nos jours, trois décennies de recherches*, Paris, PUF, 2001.

des traits qui lui sont propres et, par cette appropriation, agit sur cet objet²⁷. Les acceptions du terme restent plurielles, depuis les représentations matérielles jusqu'aux systèmes d'appréhension du monde social, deux dimensions que nous abordons. Mais nous ont ici intéressé surtout les discours sociaux les plus partagés sur ces policiers. Leur étude n'a rien d'évident et varie selon les périodes considérées. L'« ère médiatique » du XIX^e siècle propose cependant un cadre intéressant. Des supports variés sont en effet produits en un nombre croissant d'exemplaires et touchent un public de plus en plus vaste²⁸. Le public parisien est particulièrement concerné : même si leur audience est nationale, la plupart des journaux sont réalisés à Paris, cette proximité facilitant l'impression de partage des thèmes et des références. La population de la capitale est de plus tôt alphabétisée, et le prix des nouveaux produits culturels permet à une fraction toujours plus vaste d'y accéder²⁹. Surtout, le mouvement se fait dans le cadre d'un nouveau rapport à l'écriture médiatique, dans lequel les auteurs les plus lus s'adressent au plus grand nombre et cherchent explicitement à fixer les références les plus partagées. Ces textes et ces images sont de leur côté à peu près reçus comme tels par le public. Non que les lecteurs les intériorisent sans distance, ni qu'ils ne se les réapproprient pas³⁰, mais il existe alors une manière spécifique de lire que les historiens commencent à exhumer³¹. Ce jeu de miroir complexe construit ainsi, au milieu du XIX^e siècle, des discours communs, au sens propre, qui servent au moins de référence partagée.

Les médias de grande diffusion constituent une voie d'accès privilégiée. Afin de saisir la diversité des positions politiques sur la police, une revue de presse a été effectuée à des dates clés tout au long de la période. Nous nous sommes ensuite penché sur les formes discursives caractéristiques de « l'ère médiatique », tels les faits divers, qui connaissent un grand essor dans les années 1860. Cette mise en récit d'une réalité quotidienne, on le sait, joue d'un fort effet de réel tout en se montrant très sensible aux angoisses et aux espoirs du temps, ce qui les conforte en retour. Ont été étudiés ceux du plus grand quotidien du XIX^e siècle,

27 Voir D. Jodelet, *Les Représentations sociales*, Paris, coll. « Sociologie d'aujourd'hui », PUF, 1989. Pour une présentation plus historique de ces questions, R. Chartier, « Le monde comme représentation », *loc. cit.* ; A. Boureau, « Pour une histoire restreinte des mentalités », *Annales HSS*, n° 6, déc-nov 1989, p. 1491-1504.

28 Voir D. Kalifa, *La Culture de masse en France*, Paris, La Découverte, 2001 ; R. Chartier, H.-J. Martin, *Histoire de l'édition française*, t. IV, *Le temps des éditeurs, du romantisme à la Belle Époque*, Paris, Promodis, 1985 ; J.-Y. Mollier, P. Sorel, « L'histoire de l'édition, du livre et de la lecture en France aux XIX^e et XX^e siècles », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 126-127, 1999, p. 39-59.

29 L. Girard, *Nouvelle Histoire de Paris, 1848-1870*, Paris, Hachette, 1981.

30 Sur cette attention aux réappropriations, cf. R. Chartier, *Au bord de la falaise, l'histoire entre certitudes et inquiétude*, Paris, Albin Michel, 1998.

31 J. Lyon-Caen, *La Lecture et la vie. Les usages du roman au temps de Balzac*, Paris, Taillandier, 2006 ; A.-M. Thiesse, *Le Roman du quotidien : lecteurs et lectures populaires à la Belle Époque*, Paris, Seuil, coll. « Points/Histoire », 2000.

*Le Petit Journal*³², selon un échantillonnage permettant d'en saisir les variations sur toute la période. L'analyse a été complétée par l'examen des faits divers des autres journaux. Les romans de grande diffusion qui émergent dans les années 1840 ont également été consultés³³. Publiés dans les rez-de-chaussée des journaux, puis dans des éditions à bon marché, ils répondent aussi à des impératifs éditoriaux et économiques précis, tout en cherchant à capter et à donner forme aux perceptions du temps. À partir des listes des romans les plus lus établies par les historiens, nous avons consulté les cycles feuilletonnesques des romans criminels, judiciaires et policiers (*Rocambole*, *Les Habits noirs*, *Arsène Lupin...*), plus à même de présenter les agents. Puis pour éviter de saisir des formes de dramatisation trop spécifiques, nous avons lu, parmi les ensembles les plus diffusés du temps, des « romans de la victime » et des romans destinés à un public plus jeune, ainsi que des œuvres considérées après coup comme plus « littéraires ». La base Frantext de la BNF a permis de compléter ou de conforter certaines analyses. La littérature panoramique des « physiologies » et tableaux de Paris, ainsi que les guides de voyages ont été étudiés de la même manière. Les représentations figurées, nécessaires en ce siècle de l'image (caricatures, illustrations de roman, puis cartes postales et publicités à partir des années 1880) ont enfin fait l'objet de semblables échantillonnages et précautions d'analyse.

Ces médias ne sont bien sûr pas des supports neutres. Pèsent à chaque fois les régimes de censure, les contraintes techniques et économiques de production, les politiques des maisons d'édition, ainsi que les positions et les choix personnels des auteurs. La méthode a consisté à étudier chacun de ces textes ou images à partir de leur usage, en intégrant les diverses dynamiques en jeu. On pouvait alors dégager, par croisement, des discours communs sur la police en tenue. Ce travail ne fonctionne pas toujours, mais ce fut le cas ici³⁴. En tenant compte des conditions de production et de diffusion, il devenait ainsi possible de saisir, au-delà des points de vue politiques et éditoriaux, des définitions sociales de cette forme policière, ainsi que leur évolution. L'importance de ces discours sociaux paraît évidemment d'autant plus nettement lorsqu'ils pèsent sur les politiques institutionnelles ou s'expriment jusque dans les pratiques les plus ordinaires.

32 Il passe de 83 000 exemplaires en 1863 à 259 000 en 1865 et 340 000 en 1869. Cela fait alors deux fois plus de tirages que tous les quotidiens de presse parisienne réunis (C. Bellanger *et al.*, *Histoire générale de la presse française*, t. II, 1815-1870, Paris, PUF, 1969).

33 Sur cette approche, voir D. Kalifa, « Usages du faux. Faits divers et roman criminel au XIX^e siècle », *Annales HSS*, n° 6, nov.-déc. 1999, p. 1345-1362.

34 Ce croisement n'a en effet rien d'évident ni de mécanique : en fonction des sujets traités, les discours peuvent se révéler hermétiques les uns aux autres (pour la prison, voir par exemple D. Kalifa, « Prisons à treize sous. Représentations de l'enfermement et imprimés de masse à la fin du XIX^e siècle », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n° 20/21, 2000). Cela n'a pas été le cas pour la police en tenue parisienne.

La deuxième orientation s'est intéressée aux confrontations et échanges ordinaires, qui constituent à l'évidence l'essentiel de l'activité de cette police. Ont été mobilisés pour cela des documents désormais classiques des historiens, les archives policières et judiciaires³⁵, dans lesquels les agents étaient souvent présents, comme acteurs ou témoins. Les massifs documentaires, très affectés par le déséquilibre signalé, rendaient difficile une exploitation quantitative. Cela dit, ne nous intéressait pas tant l'évaluation de l'activité policière que l'analyse de ce qui se joue dans ces relations ordinaires. Les différents ensembles disponibles (carnets de rapports, répertoires de commissariat, dossiers de procédures des tribunaux correctionnels, dossiers des cours d'assises) ont été étudiés sans sélection *a priori* suivant des coups de sonde systématiques. Plus d'un millier d'affaires et de situations, mineures ou importantes, ont ainsi pu être exhumées.

On connaît les dangers de ces documents. Les récits sont en général rédigés par un policier, qui tend à justifier son action, et les différentes versions proposées par les protagonistes sont souvent orientées en vue de la résolution judiciaire de l'affaire. Pour bien des historiens, ils disent plus de l'activité institutionnelle que de ce qui se passe dans la rue. Cela en fait déjà des documents intéressants, mais ils sont plus riches que cela. Les informations diffèrent selon leur place dans la chaîne judiciaire : les carnets de rapports des agents donnent beaucoup d'informations non retenues ensuite par les supérieurs, mais seul le policier y a la parole, quand les dossiers de procédures en assises concernent des affaires qui ont fait l'objet de plusieurs tris, mais on y voit les prévenus et témoins s'exprimer. De plus, les documents débordent souvent l'affaire et donnent à voir d'autres histoires, hors champs, dans lesquelles apparaissent des routines qui resteraient invisibles sans cela, ou des aspects de la vie privée des agents. Il faut enfin considérer ces documents comme des lieux de tension, entre l'événement qui a eu lieu, le policier qui écrit, l'institution qui impose des formulations, la personne arrêtée ou le témoin dont les propos, même déformés, doivent être restitués. L'attention aux écarts de formulations, aux données extérieures à l'affaire ou le croisement des versions, lorsqu'il est possible, autorise une analyse au « ras du sol » permettant de décrypter les jeux d'influences qui se nouent lors des rencontres quotidiennes, dans une longue durée.

La troisième orientation, mais non la moins importante, concerne l'organisation du service, la définition de ses missions, les modes de structuration

35 La meilleure démonstration de la richesse de ces documents est celle d'A. Farge, *Vivre dans la rue à Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Seuil, 1979. Pour le XIX^e siècle, voir J.-G. Petit, F. Chauvaud (dir.), *L'Histoire contemporaine et l'usage des archives judiciaires*, hors-série n° 2, *Histoire et archives*, Paris, Honoré Champion éditeur, 1998 ; J.-C. Farcy, *Guide des archives judiciaires et pénitentiaires 1800-1958*, Paris, CNRS, 1992. Longtemps peu exploité pour le XIX^e siècle, de récents travaux ont montré toute la richesse de cette approche : F. Ploux, *Guerres paysannes en Quercy. Violences, conciliations et répression pénale dans les campagnes du Lot (1810-1860)*, Paris, Boutique de l'Histoire, 2002 ; A.-M. Sohn, *Chrysalides. Femmes dans la vie privée (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1996.

du corps et les politiques internes et externes de l'institution policière. Cela implique d'étudier les budgets de la préfecture, la production normative (lois, règlements, manuels de police), les documents relatifs à la vie du corps (circulaires, description des effectifs et des organisations, sanctions, récompenses, formation et carrières) et les lettres assurant les relations avec les autres institutions (ministère de l'Intérieur, préfecture de la Seine, conseil municipal, mais aussi, on le verra, la presse). Pour cela, il existe les dossiers conservés aux archives de Paris, aux Archives nationales et surtout à la préfecture de Police. Il est vite apparu que la base de classement de ces derniers, les plus importants, avait été mise en place en 1896 : la mise en ordre de nos archives devenait objet d'étude. Cette origine explique aussi que les cartons contiennent beaucoup de coupures de presse et des documents épars, imposant de constants recouplements. L'enquête a réservé quelques surprises, tantôt mauvaises (les chiffres des effectifs n'étant jamais les mêmes), tantôt bonnes (la découverte d'un fonds « Victimes du devoir » qui a pu faire l'objet d'une analyse à part entière). En dépit de ces particularités, il a été possible de saisir les cadres du service et les politiques préfectorales, de manière globale comme dans leur fonctionnement.

Le rôle de l'État central et les répressions policières étant mieux connus, nous nous sommes servi à ce sujet de l'abondante bibliographie disponible, complétée çà et là suivant les besoins. L'analyse sociologique du corps a été plus difficile : les dossiers du personnel de la préfecture de Police ne sont pas conservés et les archives de l'état civil sont lacunaires sur la période. Plus fragile, l'analyse a cependant pu être menée à partir des autres sources, judiciaires et préfectorales notamment, par croisements de corpus partiels. En tenant compte de leurs limites, ces différentes orientations documentaires ont donc pu se nourrir les unes les autres. En tâchant non de les juxtaposer, mais bien de les articuler, il a été possible, avec la prudence nécessaire, de pénétrer un peu l'écheveau des relations entre les policiers visibles et les Parisiens.

Deux périodes se dégagent alors. De 1854 à 1880, la nouvelle police en tenue se met en place et s'insère lentement dans la capitale. Ce faisant elle se modifie, s'adapte et renforce du même coup les transformations du rapport à la ville. Son ancrage est tel qu'elle traverse sans trop de problèmes le changement de régime. Le basculement vers la période suivante, lent, procédant par petites touches, s'opère dans les années 1880-1914. S'observe un moment de clarification de la relation entre les policiers en tenue et les Parisiens. En écho aux évolutions politiques, sociales et culturelles plus amples qui traversent alors la capitale (mais aussi la société française), les attentes, les fonctions et les politiques d'accompagnement se stabilisent. Sans que cessent les oppositions ou les contradictions, un nouvel ordre public urbain se met en place, qualifié de « républicain », mais en fait inscrit dans un temps plus long du XIX^e siècle.

Table des matières

Remerciements.....	4
Préface.....	7
Introduction.....	11
La nouvelle police municipale : visibilité, confrontation et échange.....	12
Historiographies.....	16
Documentation.....	20

Première partie

La visibilité en action (1854-1880)

CHAPITRE 1

La « nouvelle dynamique de l'ordre ».....	27
Le projet de réforme : civiliser Paris ?.....	27
L'impossible recours aux polices juilletistes et républicaines.....	27
Le bobby londonien, « modèle » de police métropolitaine.....	32
La police parisienne, rouage de la nouvelle « ère urbaine ».....	36
Du point au plan :	
Les mutations du paysage de l'ordre parisien.....	38
Le quadrillage de l'espace en 1850.....	38
1854 : l'« invention » policière de la rue.....	44
Continuités et aménagements.....	50
Des agents au statut longtemps ambigu.....	54
Les sergents de ville sont-ils des militaires ?.....	54
Les sergents de ville sont-ils des policiers ?.....	56
Les sergents de ville ne sont-ils que des sergents de ville ?.....	58
Les sergents de ville sont-ils bien encadrés ?.....	62
Une présence ostensible de l'autorité.....	64

CHAPITRE 2

Le casse-tête et le réverbère	67
La réception de la réforme :	
silence des sources et décalage des catégories	68
Des journaux neutralisés ?	68
La célébration du caractère britannique	70
Le creux des éloges	72
Inertie et tremblements	74
Les pesanteurs de l'image noire	74
La perception du changement : la police de Paris	77
Lumières sur la ville	81
Des policiers militarisés ?	
La double visibilité des sergents de ville	81
L'émergence d'une nouvelle figure policière	82
Échos politiques et enfantins	86
L'uniforme à la lueur du réverbère	87
« Flaieurs » nocturnes	89
« Je l'empoigne ! »	89
La machine à broyer	93
Un guide paternel ?	97
« Une sorte de gronderie familière »	98
Un cicérone municipal	99
La puissance du visible	101

CHAPITRE 3

L'école de la rue	103
Un ordre des apparences	105
Faire de la rue un espace fluide et sans relief	105
La police des déviances ordinaires	108
L'application des catégories de « grande déviance »	109
Les apparences normales	116
Résistances	118
Gammes : du silence aux foules en colère	118
Variations : les ordres de la rue	122
Le « Petit Gustave »	126
Le policier dans son quartier : un « entre-deux »	126
Puissance sociale et dépendance symbolique	129
Espace policé, espace partagé, espace public	132
L'émergence d'une relation	134

CHAPITRE 4

1870-1871 : brèche ou trait d'union ?	137
Le retour des oppositions républicaines (juin 1869-janvier 1871)	137
Manifestations, émeutes et répressions	138
« Collision sanglante » :	
jeux de morts à Belleville (12-26 octobre 1869)	141
La rumeur de Pierre Mallet (11 mai 1870)	145
Le répertoire d'action en 1870 :	
un concentré des oppositions du XIX ^e siècle ?	147
L'ennemi des communards	148
Des sergents de ville aux gardiens de la paix (septembre-octobre 1870)	148
Le massacre du sous-brigadier Vincenzini (26 février 1871)	151
Les « haines secrètes »	153
Arrestations, viols domiciliaires et usurpations de fonction	156
La sortie de la Commune, entre digestion et continuité	160
La « tunique de Nessus »	160
Persistances administratives et pratiques	162
Les tentatives de militarisation et de municipalisation	165
1870-1871, un révélateur	168

Deuxième partie

La cristallisation d'un ordre public

CHAPITRE 5

Embonpoint et bâton blanc	171
Prolongements de l'image noire	172
Les discours d'opposition au régime	172
Le redéploiement symbolique de la violence policière	175
« Ils eurent le plus grand mal à maîtriser le colosse »	179
Des policiers inefficaces	179
Le réverbère ne luit plus comme avant	184
Dévirilisation et abrutissement	186
Trop jeunes, ou trop vieux	186
Une bêtise proverbiale	190
Prolétaires de l'ordre public ?	192
Urbanité et politesse	193

Les braves gens	193
Un policier « parisien »	194
Politesse, régulation et mécanique urbaine	197
La civilisation et l'ennui	200
Marqueurs métropolitains	200
Traces de la routine moderne	202
De l'ordre à la norme	207

CHAPITRE 6

Les adaptations de la préfecture de police	209
La professionnalisation des gardiens de la paix	210
La structuration des carrières	210
L'élaboration d'une étiquette de comportement	215
La fixation des valeurs policières	218
Le policier des Parisiens ?	223
Une géographie enrichie de l'ordre parisien	224
La réorganisation de la police municipale	226
Les débuts d'une « communication » policière	227
Productions policières	230
Le bâton blanc	231
Les brigades cyclistes	233
Les chiens de police	235
Les limites de l'adaptation policière	239
L'apache court toujours	239
L'appréciation de la violence policière	240
À qui appartient le gardien de la paix ?	242
Au cœur de la machine policière ?	246

CHAPITRE 7

L'institutionnalisation de la relation	247
Les pesanteurs de l'ordinaire	247
Continuités	248
Modulations	250
Des professionnels de l'ordre ?	252
Écarts spatiaux et <i>habitus</i> calligraphique	252
Techniciens du fugace et de l'ordinaire	253
Une activité plus normative	255
Fuites et masques	257
Distances de papiers	258
L'atténuation de la violence	258

La culture juridique au quotidien	259
La pratique de la plainte	261
Le papier et la distance	264
Interstices institutionnels	268
Des ressources intriquées	268
Diffusion et intermittences : Belleville, Odéon, Auteuil	270
Profils contrastés, codes partagés ?	274
Un théâtre en mouvement	278
La stabilisation de l'échange	279
CHAPITRE 8	
Les funérailles des victimes du devoir	281
Généalogie d'un rituel funéraire (1840-1896)	281
La lente émergence d'un intérêt	
pour les morts policières (1840-1884)	282
La récupération d'un modèle :	
les sapeurs-pompiers « victimes du devoir »	285
La fixation des références et des pratiques :	
les attentats anarchistes	287
Le rituel funéraire (1896-1913) : le parcours du corps	289
La catégorisation de « victime du devoir »	289
L'organisation de la cérémonie	293
Les oraisons funèbres	298
Rites de passage et partages sociaux	301
Prolongements	303
Souffrances à distance :	
hommages provinciaux et souscriptions	303
Les usages sociaux de la catégorie « Victimes du devoir »	307
Intensifications « fin de siècle »	309
La guerre sociale à l'ère bureaucratique	312
Conclusion : La construction sociale	
et culturelle d'un ordre public	317
Polices et attentes sociales	317
Un ordre public au XIX^e siècle	318
Civilisation : disciplinarisation ?	319
Une forme particulière de relations sociales ?	322
Contextes	324

Annexes, Sources, Bibliographie

Annexes	329
Les préfets de police 1800-1913	329
Arrêté préfectoral créant les sergents de ville parisiens (1829)	331
Rapport de Billault à l'Empereur, <i>Le Moniteur universel</i> , 17 sept. 1854	332
Effectifs de la police municipale parisienne, 1829-1913	335
Durée du service militaire, 1870-1906	336
Les sorties du corps des gardiens de la paix, 1891-1903	336
Traitements des gardiens de la paix, sous-brigadiers, brigadiers et inspecteurs principaux, en francs, de 1878 à 1913	337
Les casernes à Paris, 1850-1870	338
Localisation en 1853	338
Effectifs en 1853	338
Localisation et effectifs en 1867	339
La présence policière à Paris en 1856	340
La présence policière à Paris à la fin des années 1860	341
La présence policière à Paris en 1895	342
Photographie des obsèques de l'agent Dufresnes, 1909	343
Les monuments aux Victimes du devoir Paris, cimetière Montparnasse	344
Apaches et agents	345
Sources	347
Sources manuscrites	347
Archives nationales	347
Archives de la ville de Paris	349
Archives de la préfecture de Police	352
Sources imprimées (classement chronologique)	357
Littérature administrative	357
Guides de Paris	362
Ouvrages sur la police parisienne	362
Littérature panoramique	367
Littérature de grande diffusion	369
Journaux	371
Iconographie	371
Bibliographie	373
Table des illustrations	401